

Seulbardon 1715

Droit
payez



Pour servir de Marquette.

1715

L E present Registre contenant feuillets cotez, paraphez & controllez par moy souligné , commis en attendant la vente à l'exercice & fonction de l'Office de Controlleur ancien garde & conservateur des Registres de Baptêmes , mariages & Sepultures créé par Edit du mois de Juin 1705. dans l'étendue de l'Election de meaux . & pour servir à enregister les actes deldicts Baptêmes , mariages & Sepultures de la paroisse de Seulbardon pendant la presente année 1715 seulement , pour raison de quoy ma été payé pour le droit de Controle la somme de Quatre sols le tout conformément audit Edit & Tarif arrêté au Conseil d'Etat en consequence . Fait à meaux le jour de Janvier mil sept cens quinze

G. B.
Le au mil Sept cens Quinze le Cinq Janvier
a été institué par moy pere Bachelier
curé soustigne de la paroisse de Seulbardon
Le corps de Marie Véronique âgée de
Quatre ans fille de Jean Melolau et de
Jeanne Vauzel ses pere et mere . ont signés
hurlouz T. Lamant Curé

Le au mil Sept cens quinze Le six Janvier ont été
les autres Les regles Des morts et le lendemain la
veille de l'assomption de la boute de l'eau de Seine
et l'autoroute Plouroux ancienne fontaine L'ea
eau , laquelle a donnee Cest l'eau à la fabrique

Seulbardon

Mairie de Trilport

Pour un obit à l'apôtre Le pape de Rome
Dieu j'ouï signe C. A. Turenne Curé

Le an mil Sept Centz quinze Le Vingt deux
Janvier, apres La publication du premier Canon
sans opposition dans cette paroisse, et auoir
obtenu dispensation du second et troisième, insinué
a meurs Le neuf^e Du Courant, j'ont été mariés
par moy prêtre Baudouin Curé soussigné
de Baudouin: D'une part Jean Desmarin,
garçon âgé de Corquante un ans, astotz des
Francois Desmarin son Cousin Bourgeois de Paris,
et de Catherine marguerite Desmarin sa Cousine,
et d'autre part Anne Bouchon veuve en seconde
nous le matin neuante Laboueur, assisté des
maîtres nicolas Le Chevrel prêtre Curé d'Uccy,
et de Nicolas et antoine Bouchon les freres
et autres témoins soussignes Desmarin et
Desmarin.

Anne Bouchon

On Desmarin Le Père Bouchon
Tronchon et L'epouse Bourhet le
flament Curé et Bouchon

Le an mil Sept Centz quinze Le Vingt deux
Janvier a été enterré par moy prêtre
Baudouin Curé soussigné Le Corps
de Louis Rochefort garçon âgé de

Centz ans ou l'enterrer faitz des priere
rochefort et 20 marquerelle j'ouï
et ouï signe
Turenne



Tament Curé

Le an mil Sept Centz quinze Le Vingt deux
Janvier auquelz auoy priez Dieu
fost signé Jean des Iles des Morelles françois
marchot et Geneviève d'illes priez
mari. Le pere Jean Comme, et la
mariée auquelz j'ouï signé
Cousine j'ouï signé

Scarsongue et Turenne

Turenne

Le an mil Sept Centz quinze Le Vingt deux
Janvier auquelz auoy priez Dieu
le bouchon faitz en forme d'auoy
bachelet auquelz fust signé le
Corps de Marie priez fille auoy de
Corps de Marie priez fille auoy de
Quinquante cinq ans ou l'enterrer
Clement Gaucel et ouï signe
Tament Curé

Le an mil Sept Centz quinze Le Vingt deux
Janvier auquelz auoy priez
fost signé auquelz auoy priez
Le Corps de marguerite le Blanc sœur de
douze ans ou l'enterrer temps de 21 ays
et ouï signé auquelz auoy priez
Turenne et Turenne

Turenne et Turenne

Sur mil sept cent quatre le dix huitieme
de Novembre ont esté inhumés de Meung dans
l'église du monastère de la Trinité du
Gouvernement et la présence de m^e le
Curé de Melbarton Jeanne pour Claude
Caille fils de Jeanne Caille sa femme
devenus à Bourneuse et de Marguerite
avec ses deux et mées filles de son
mari Jeanne, et de Jeanne Chelle son
père, et d'autre part Jeanne Gauvin
fille d'espouse Berlon marchand de 200
de Saumur et de Melbarton et de sa femme
Jeanne Marguerite Caille pasteur de
part Berlon son père, et de Jeanne Bourneuse
de Saumur et de son mari de la Dame de
Melbarton et de son père et mère Pauline

Claude Caille

Jeanne Berlon
Jeanne Gauvin
Jeanne Bourneuse
Pauline Caille

Sur mil sept cent quatre le sixieme
d'Avril a été inhumé par moi prêtre
Bachelier curé pour qui le corps de
J. R. M. Marotte âgé de trente et un
ans inhumé et ont signé

L'Orme F. Lament Curé

Sur mil sept cent quatre le sixième
d'Avril a été inhumé par moi prêtre
Bachelier curé pour qui le corps de
J. R. M. Marotte âgé de trente et un
ans inhumé et ont signé
L'Orme F. Lament Curé

Sur mil sept cent quatre le huitième
d'Avril a été inhumé dans le cimetière
par moi prêtre Bachelier curé pour qui
le corps de Geneviève papillon âgée
de vingt ans et huit mois fille de
décédé Pierre papillon et de Marie Agnès
ses père et mère et ont signé

F. Lament

F. Lament curé

Sur mil sept cent quatre le quatorze mai
à été inhumé par moi Bachelier
curé pour qui le corps d'Anne Berlon
venue de Paul Berlon décédé dans la
maison de Paul Berlon son fils ou elle
demeurait, étant âgée de quatre-vingt-neuf ans
ou l'inviron et ont signé

F. Lament

F. Lament Curé

X Ann mil Sept Cent quatre Le quinze mars
a été infirmié dans le cimetière de cette
paroisse par moy frere Bachelier curé
sousigne Le Corps de Marguerite
laquelle venne de défunct Nicolas
Graffier, étant agée de soixante ouze
ans ou luy moins, et out signé —

Grosset *Dixi* *Curé*
F. Tament Curé

Ann mil Sept Cent quatre Le dix huit
mars a été infirmié par moy precheur
Bachelier curé sousigne Jean Bille
de France du Bois La Louveau, et de
Beaulieu Bouby le pere et mere Le
Pere Bachelier Bribult La louveau dem
a Saint Souplet Le maireme Jeanne
sur Louve, La sage Loumer Genevieve
Rotais et out signé // Béon
Jeanne Béon *F. Tament Curé*

Ann mil Sept Cent quatre Le dix huitième
mars a été infirmié dans le cimetière de cette
paroisse par moy precheur Bachelier curé
sousigne Le Corps de Marie papular agée
de soixante dix huit ans ou luy moins venue
la paroisse nuptiale de son pere Le Gobert
de Beaulieu chef la Louer La louveau son
gendre et out signé // Béon

F. Tament Curé

5. *S. Podieu*
Champs

Ann mil Sept Cent quatre Le vingt et un
mars a été infirmié par moy precheur Bachelier
curé sousigne Le Corps de
Jeanne Bille agée de soixante quatre
ans ou luy moins venue de Louis Naubis, et
est décédé chez Nicolas naudier son fils de cette
paroisse ou elle demeuroit et out signé //

Béon

F. Tament Curé

Ann mil Sept Cent quatre Le vingt et un
mars a été infirmié par moy precheur Bachelier
curé sousigne Le Corps de Jean Bribult
agé de trente deux ans de la noire fenost
le quatorzième du mois de Janvier devenire,
et qui a été trouué, et retroué ce samedi
de la viniere vis aux trois jolines, et appesé
aux portes de la prison de Thomas les amys
son pere pere, et autres temoins.

Champs *Champs* *F. Tament Curé*

Ann mil Sept Cent quatre Le dimanche
vingt quatre de mars a été infirmié par
moy precheur Bachelier curé sousigne Le
Corps de Marie Duval agée de cinquante
ans ou luy moins venue de Beaulieu
de la place d'act la presence des personnes
Delysme //

Christophe
Collinson

F. Tament Curé

L'an mil Sept Cents quatre Le Seigneur
xxvii^e acte du Jour de l'Assumption
Bachelor Curé fustigé Le Corps des
Marin Degard condamné à xi den
Cinquante Lourds ou Environs et ont
gagné // Clerc

Famant Curé

L'an mil Sept Cents quatre Le dix Septembre
xxvii^e acte Bachelor Curé fustigé Marie Geneviève
fille de Denis Bonhomme et de Michel Gabriele
avaient leurs et murs le jardin
Michel Gabriele la mariee Marie
Geneviève Bonhomme & sage femme
Geneviève Bataigne ont signé
Michel Gabriele

Famant Curé

L'an mil Sept Cents quatre Le vingt neuf après
la publication de l'acte sans sans aucune opposition
dans cette paroisse, et celle de Couplans au
diocèse de Paris, et après les fiançailles
célébrées dans cette église ont été mariés,
par moi prêtre, Bachelor Curé fustigé
Jean pasteur Girard Boulon garçon âgé
de vingt six ans ou environs fils de Jeanne
pièvre Boulon et de Geneviève pièvre les
pièvre et mère affublée paroissiale de Couplans

3

affublie des pievres Boulon de la maniere
de Cadet Boulon ayez de la maniere d'ordre de
et Bachelor past Geneviève Pièvre fille de
Thomas Chiffon et de Claude Austin de celle
paroisse, affublie de Thomas Pièvre son pere,
d'autorité du curé Son pere et plusieurs autres
parents et amis protestants et attendu que le curé fait
des pas de Curé de Couplans nestoupoint
légalise, m^e L'abbé Boisot a donné permission
de passer autre chose obstant la légalisation
du dit acte, monement que les personnes de Couplans
n'avaient auparavant failli à l'autorisation du
pour leur mariage que la signature, des pères
Curé de Couplans. Il estoit véritable en force
de quoi sur l'ordre de la députation pour
les deux pievres signer à faire le mariage
que (m^e de) (p^e Boulon) Thomas Crupet
de Chiffon. M^e au

D^e Bouffard Antoine du lune
Famant Curé

L'an mil Sept Cents quatre Le dix Juillet a
été baptisé sous l'autorisation par moy
Jean pasteur Girard Boulon fustigé, Jacques
Bouleau et le père Louis Pauligny fustigé
fils de Jacques Bouleau et de Geneviève
Bouleau lequel avec Geneviève le père
Girard Boulon fut fait à la mariage de
Jean pasteur Girard Boulon fustigé
et Geneviève le père Girard Boulon
fustigé, et que le père

Geneviève le père Girard Boulon
fustigé Famant Curé

Lequel est entierement
signé par les deux
parties au pied de la page
de l'acte.

Lez mil. Sept Cent cinquies le Samedi
Juillet ont esté mesd'asmes par moy ordenez
Orchz grevz soustz que appellez Commeilz
Gre v'elbys p' lez lois sans publiez
dans l'Ute eglise de la prouesse de la mesme.
Paroyssante deux hebdomades de Dimanche
Consistantz d'auant part Simon Zorren
et champs de Cestz Favire appartenantz
de auantz regneven uscite de Thomas le temps
et d'autre part Marie de jardin reuee
de Lassuel n'gnezon de auantz de granz
droys en tout autz dans Cestz Commeilz
affection de Claude Martin et autres
auantz a la ditz auantz de jardin a
la bâche ut fement croyez et a faire
sa mariage a l'emplois de l'empereur
Claude Martin mariage de 4 maresz Banyot

Claudomartij van der ghe
de fmaerij Haen
Martinius de laudij
Charlotte Rodenijne

W F. Lament Carey

L'an mil sept cent cinquante et quatre
coups de la caducée au bout des bras
Civis socius Lee Corps de marie
Chau Lutes de mort à gis de Guillema
Pitti Va per Domenica matin faire un des
boots de Caducée de mesmeant a parer
nouvelles de la femme de fief meekem
Royer de meekem lez Porto-Pasoppe-
one la grande.

Barat *Sament lewz*

San mid Septembeur que j'eust le sien. Septembre
a été baptisé par moy triste bachelier
d'heureurs que n'auroit une fille de peu
de force et de malgouement d'yeux et grande
meille le pavie Simon Labey le
marchand de la ville d'Utrecht lequel
fut au temps de potage et une signe
Simon Labey marié anné vintre

F. Lament Card

San mil. s'pt Louis Guindet Le Septembre
Aphrodise appellee la Dame de la Vallée
Pris dans cette église lez trois bancs 2
probles 2 pews apposition dans cette église
u Clos de vallée, ont été meurries du
Confirment du prieur de vallée, port
en force de l'autorité pour que
Dame s'pt Louis appelle Dame Rosemarie
nous de maries vienne, assisté de
Nicolas Nantier, et de son épouse

et feste port Abre gardette Guillot
elle à gies de vins l'auz vol pille
De son Guillot, et de Lourz a une
petite pierre avec le sacre de
Notre Dame d'Orge l'auz Guillot
affice de Francois Bonneau
et de Lourz Metwos d'ambrois

de Jean Guillot a donne son
comptement la presence du sieur
Le Poer Le Poer. La balle meugue
des Guillots a de lais ne faveur Regne
et auz sa mariage.

Nouvellemente (de la mort) nante
Guillot

Louis Vauzel

B. Trament Guvel

an mil sept cent quinze le trentième septembre
a été baptisé par moy prieur Bertrand
Le Poer Le Poer François des Chies fils de
François Le Poer et de son evesque le poete
Le Poer Le Poer Louis la marquise
Robineau ma dame proprie la poete
de Genevee portant ou signé

Guibet Marie madelaine gracie t.

B. Trament Guvel

an mil sept cent quinze les quatorze
Octobre a été baptisé par moy prieur

Pochelin Guivé fourstigné Marie
Genevieve Odile de philippe vercher
et de Marie auer lez poer et mes
les poere Francois Vercher la marquise
Genevieve Gouelle Laffaye femme Genevieve
Batauge ou signé

B. Trament Guvel

All mil sept cent quinze le neuvième
du mois d'août par moy prieur Bertrand
Le Poer Le Poer Francois des Chies fils de
Bertrand et de son evesque Le Poer
Le Poer Le Poer Louis la marquise
Chabrolle la marquise Laffaye femme
Batauge ou signé

B. Trament Guvel

an mil sept cent quinze le dix septième
Novembre a été baptisé par moy prieur
Bertrand Le Poer Le Poer. Dans le matin
Le corps de Jean Vauzel Marot marquis
agis des foyantes aux on laissons; il
veut tous les sacrements des Eglises
fut en poepue de Fourstigné l'Antoin Tardieu

B. Trament Guvel

an mil sept cent quinze et donne pour
de deux obre d'ete trop tôt par moy prieur
Pochelin Guivé fourstigné lez poer Bertrand
Le Poer Le Poer auz il dormeur Rameau
Lez poere Francois Vercher lez poer la marquise
Batauge meugue. Rameau est signé
en demarne. *B. Trament* Guvel

Jan 1716. Le premier Janvier au matin
d'apres le jour mon pere le sieur Charles
Bastide de Genouille, homme d'Etat du Roi
de bouchet et de ~~Genouille~~^{Genouillot}. Les portes furent percées
et mises. Le parvis devant le château fut
la marianne Jeanne Louise et tous signés

Plamont Gurd

Jan 1716. le 21 Janvier submis par moy pere
Bastide le sieur Jeanne Jacques pere ap's de foy moy
fils de Jacques pere envoi et de la comtesse de la Roche
les pere et mere sont regis.

Mrs la Copie au greffe de Meruy

Plamont